

La France est un membre du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire un membre de la famille de 47 pays qui s'étend de l'Islande jusqu'à l'Azerbaïdjan. Des millions de jeunes gens qui vivent dans ces pays partagent beaucoup d'expériences et d'intérêts mais ils ont aussi des langues, des cultures et des histoires différentes.

Le Conseil de l'Europe a pour but de t'aider à comprendre et à respecter d'autres peuples et tout ce qui les rend différents. Ton Portfolio Européen des Langues a été créé pour t'aider à apprendre de nouvelles langues et à comprendre d'autres cultures.

# Mon premier Portfolio européen des langues

6-10 ANS

Ton Portfolio est constitué de trois parties :

• La Biographie langagière



• Le Dossier



• Le Passeport de langues



Il t'aide à :

réfléchir sur ses expériences d'apprentissage et d'utilisation des langues, à l'école et en dehors ;

devenir plus autonome en apprenant à s'autoévaluer et à utiliser des stratégies pour mieux communiquer ;

inscrire ce parcours d'apprentissage dans une perspective européenne, par la référence constante au Cadre européen commun de référence pour les langues ;

Le Portfolio européen des langues est un outil d'apprentissage. Il ne se substitue pas aux évaluations des compétences proposées dans le cadre scolaire. Il complète utilement manuels ou matériels d'enseignement des différentes langues. Il n'est pas consacré à une seule langue mais favorise la recherche de synergies entre tous les apprentissages linguistiques et culturels.

<http://www.portfolioprimaire.editionsdidier.com>

